



REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 31 mars 2026

Délibération n°2026-18 : Création des commissions municipales

L'an deux mille vingt-six, le mardi 31 mars 2026, le Conseil Municipal de la Commune de Vauh Allan, légalement convoqué le mercredi 15 mars 2026, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauh Allan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 19	Votants : 19
Présents :	M. Bernard GLEIZE, M. Pascal NAWROCKI, Mme Dominique DUMAS, M. Alain SCHMITT, Mme Geneviève SHATER, M. Nicolas RICHARD, M. Guy HALGAND, M. Vincent PAIN, M. Christian CHARREIRE, M. Jean-Christophe BRUNEAU, M. Sylvère GUILLARD, Mme Stéphanie DE BARROS, Mme Marianne PERDRIJAT, Mme Hélène MORONVALLE, Mme Elodie CHARREIRE, Mme Laura BARCON BENSIMON, M. Patrick TOLVY, Mme Isabeau DE CHALLEMAISON, Mme Sara TESSIER		
Représentés :			
Absents :			
Secrétaire :	M. Alain SCHMITT		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment l'article L.2121-22,

Considérant que le Conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil ;

Sur présentation du rapport par M. le Maire, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

Article 1 : de la création des commissions municipales suivantes :

- « Finances, Intercommunalité et Personnel communal »
- « Urbanisme, Aménagement, Travaux et Projets »
- « Développement durable, Transition énergétique et Mobilités »

Article 2 : précise que M. le Maire est président de droit de chaque commission,

Article 3 : dit que tous les conseillers municipaux seront membre desdites commissions.



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauh Allan

Accusé de réception en préfecture
091-219106358-20260331-2026-18-DE
Date de télétransmission : 08/04/2026
Date de réception préfecture : 08/04/2026